

# Anglet

## Roseline Bolajuzon à la tête des Restos du cœur

### SOLIDARITÉ

Bénévole depuis longtemps, elle remplace Alain Schlegel qui en était responsable depuis quatre ans. Rencontre

« Sud Ouest » Comment êtes-vous entrée aux Restos du cœur ?  
**Roseline Bolajuzon** C'était il y a dix-huit ans. Ancienne professeur des écoles au Braou à Biarritz, j'ai souhaité m'investir au sein de cette association, car ma meilleure amie y était déjà bénévole. Au début, je me suis consacrée à l'accueil. Ce poste me convenait et il me permettait d'être à l'écoute de la détresse des gens.

On m'a ensuite demandé, au niveau du département, de me consacrer à la formation des bénévoles, puis au suivi de la gestion des centres. En novembre dernier, dans le cadre d'une rotation des responsabilités qui se produit tous les quatre ans, j'ai pris la responsabilité d'Anglet, en remplacement d'Alain Schlegel. Il fait évidemment toujours partie des bénévoles.

Vous connaissez donc déjà l'équipe qui fonctionne dans ce relais de la solidarité ?  
 J'ai effectivement la chance de prendre des responsabilités au sein d'un groupe de bénévoles dévoués, impliqués et efficaces. Dès le mardi matin, une quinzaine réceptionne les marchandises de Pau, puis les mercredis



Ancienne professeur des écoles à Biarritz, Roseline Bolajuzon est engagée depuis dix-huit ans dans les Restos du cœur. Elle remplace Alain Schlegel, ici, à ses côtés. PHOTO F.D.

et jeudis, ils vont chercher les denrées que nous donne Carrefour Anglet.  
 Les mercredis et le vendredis, nous nous occupons de la distribution, après avoir mis les marchandises en place, dans la matinée. L'hypemarché nous a particulièrement gâtés pour ce Noël, en nous octroyant une grande quantité de jouets neufs pour les enfants.

Comment répartissez-vous ce que l'on vous donne ?  
 En novembre, l'équipe s'est investie dans un nouvel aménagement de la salle de distribution. Au préalable, elle a repeint le local et construit de nouveaux rayonnages qui la font ressembler à sa voisine, l'Épicerie solidaire.  
 Si l'équipe est composée d'une majorité de retraités, nous avons aussi de nombreux actifs qui s'or-

ganisent pour offrir du temps libre et donner un coup de main. Tout ceci se fait dans la bonne humeur et dans un esprit de solidarité en phase avec la démarche de Coluche. Les mercredis et vendredis, par exemple, nombre de bénévoles s'arrogent pour partager un déjeuner mitonné par Reinette, une de nos bénévoles qui est un véritable cor-don-bleu.

Recueilli par Félix Dufour

## Un bâtiment pour l'entraide sociale

**ÉQUIPEMENT** La municipalité a approuvé la location de locaux sur un terrain d'El Hogar

Lors de sa dernière séance de l'année, jeudi 13 décembre, le Conseil municipal a voté l'autorisation de location d'un terrain sur le site du Relais de la solidarité. Depuis sa création, l'entraide a navigué entre ce site, dont elle a laissé l'espace à l'Épicerie sociale, et l'ancienne conciergerie de Choisy, tenue par la famille Gelez. Puis, quand la paroisse a vendu ce bâtiment, elle a recueilli l'entraide dans un de ses locaux à Parthayre.

C'est le syndicat paroissial qui prendra en compte le financement de cette construction de 250 m<sup>2</sup>. La durée de location a été fixée à huit

ans et le loyer annuel à 1 200 euros, la première année.

### Pas de droit immobilier

Cette mise à disposition ne créera pas de droit immobilier pour l'association et les biens immobiliers construits reviendront au propriétaire du sol, à l'issue du bail. Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe du montage sous forme de bail foncier et a validé le fait que l'entraide sociale dépose les autorisations d'urbanisme correspondantes.  
 F. D.



C'est sur ce terrain d'El Hogar, situé à proximité de l'Épicerie sociale, que sera érigé le bâtiment de l'entraide. PHOTO F.D.



## LE PIÉTON

Ne sait pas s'il est commerces anglais se jetteront sur l'arrêté préfectoral qu'il leur permet d'ouvrir tous les dimanches en janvier pour compenser les pertes éventuellement enregistrées en décembre en raison des mouvements sociaux (lire en page 11). À commencer par les 121 boutiques de BAB 2.  
 L'information n'apparaît pas (encore) sur le site Internet du centre commercial. Mais le Bipède a une pensée pour les salariés qui accepteront d'être sur la brèche au lieu d'être en pause dominicale, passant presque sans transition de la bande-son chants de Noël à celle de la rue de soldes. Consommation, quand tu nous tiens...

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Genêts, section gym.** Gym bien-être, tous les lundis à 9 h et 19 h 15 ; sophrologie à 18 h, dans la salle de Choisy, allée de Moyrie (derrière la villa) ; Bungy pump, au stade Girouette, à 17 h 30.  
 Renseignements au 06 89 71 35 11 ou au 06 63 23 64 05.

**Chorale Donajeurs.** Les choristes de la chorale Donajeurs se retrouvent tous les lundis de 16 h 30 à 18 h aux écuries de Baroja. Tél. 06 08 41 33 18.

#### Association Fontaine Laborde.

Peintures techniques mixtes, de 14 h 18 h. Centre culturel El Hogar. Tél. 06 19 82 36 85.

#### DEMAIN

**Ursaf.** Permanence pour informer les usagers sur l'emploi à domicile, 6, avenue Belle-Maison, de 9 h à 16 h. Prochaine permanence, mardi 22 janvier.

### UTILITÉ

**AGENCE « SUD OUEST »**  
 Résidence Altzina (3<sup>e</sup> étage),  
 69, avenue de Bayonne,  
 64600 Anglet

**Rédaction.** Tél. 05 59 44 72 00  
 Télécopie : 05 59 44 72 02  
 Mail : bayonne@sudouest.fr  
 Ouvert du lundi au vendredi,  
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Abonnements.** Tél. 05 57 29 09 33.

**Police municipale.**  
 Tél. 05 59 58 35 00.

**Fourrière.** 05 59 23 68 68.

**Encombants.** Tél. 05 59 57 00 00.  
 Appeler deux jours avant le ramassage.